

### Contenus

1. Gestion des inscriptions
2. Gestion du tirage au sort et de l'échéancier
3. Gestion de la table de marque et de la salle
4. Gestion des forfaits

### Les conditions d'entrées de la formation sont les suivantes :

1. Etre licencié auprès de la FFbAD
2. Avoir 16 ans au moment de la formation

### Les modalités d'organisation de cette formation par le comité sont les suivantes :

- Un week-end de formation : 28/29 septembre 2019
- Formateurs : Philippe GOUTRY et Stéphane DECOOL
- Le nombre de place est limité à 12
- La formation coûte 35 euros (repas du samedi midi et dimanche midi inclus).  
Le règlement à l'ordre de Comité 91 badminton est à poster à l'adresse suivante :  
Comité badminton, maison des comités sportifs, 62b boulevard Charles de Gaulle,  
91540 Mennecy
- L'inscription se fait via le formulaire suivant :  
[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScBDEhzFnhY0pat91BcqNQGN3cOraq6NXLDfcIMR8o\\_kdZ13w/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScBDEhzFnhY0pat91BcqNQGN3cOraq6NXLDfcIMR8o_kdZ13w/viewform?usp=sf_link)
- La date limite d'inscription est fixée au 22 septembre 2019
- A la clôture des inscriptions, un mail sera envoyé à l'ensemble des stagiaires inscrits avec plus d'informations
  - o Horaires du week-end :
    - Samedi : 9h – 19h
    - Dimanche : 9h – 18h00
  - o Lieu : siège du Comité à Mennecy